



# PAIE ET DROIT DU TRAVAIL :

## LES QUESTIONS QUE VOUS POSENT SALARIÉS ET MANAGERS

Au quotidien, le service paie et administration du personnel est largement sollicité pour répondre aux questions posées par les salariés et managers : sur le contenu de la feuille de paie, les congés, les absences, la discipline, les retards, l'indemnisation de la maladie.

### OBJECTIFS :

- 1 Répondre aux questions récurrentes des salariés et managers sur les thèmes de la paie et du droit du travail,
- 2 Savoir où et comment rechercher l'information,
- 3 Être capable de répondre aux divers publics (savoir s'adapter).

### PUBLIC :

Gestionnaires de l'administration du personnel,  
Gestionnaires paie, RRH.

### Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, et remise d'un support pédagogique.

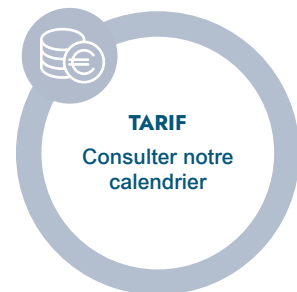
### Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

### PROGRAMME :

Répondre aux questions posées par les salariés et les managers au service Paie et Administration du personnel sur les thématiques suivantes :

- Embauche / Contrat de travail,
- Temps de travail,
- Congés payés,
- Absences : indemnisation,
- Retenues sur salaire,
- Frais professionnels / avantages en nature,
- Organisation du travail / discipline,
- Rupture du contrat de travail.



### CONTACT ET INSCRIPTION :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

✉ formation@sseti.fr • ☎ 03 87 74 34 19

**SSETI**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR